

*Vallée du bras nord de la Thompson—du 120<sup>me</sup> au 143<sup>me</sup> mille.*

Cette section est sur les bas-fonds voisins de cette partie de la rivière appelée Eau-Dormante (*Stillwater*). Un rocher et un coteau de gravier bordent la rivière et devront être percés. Les autres travaux se borneront presque exclusivement aux remblais et ils ne sont pas considérables. De grands ouvrages d'art ne seront pas nécessaires. Les rampes et courbes seront faciles.

*Vallée du bras de la Thompson—du 143<sup>me</sup> ou 164<sup>me</sup> mille.*

Six milles de cette section bordent les collines et nécessiteront de grands travaux, dont un tiers sera dans le roc. Les autres 15 milles passent sur des bancs et bas-fonds. Le sol se composant de gravier et cailloux, les travaux seront ordinaires. Plusieurs endroits devront être protégés contre l'action des eaux de la rivière, et deux contre les éboulements lors du dégel. Les rampes onduleront, et sur quatre étendues elles seront de 1 sur 100, mais la plus grande n'aura qu'un mille et demi. Pour éviter un tunnel on a fait une courbe d'un rayon de 716 pieds, et une rampe de 26 pieds par mille. La rivière Enragée, seul cours d'eau remarquable à traverser, n'a que 60 pieds de largeur.

*Vallée du bras nord de la Thompson jusqu'à Clearwater—du 164<sup>me</sup> au 182<sup>me</sup> mille.*

Environ quatre milles de ce parcours se trouvent sur le versant à pic d'une colline confinante à la rivière, et près des baies il sera nécessaire de protéger la ligne.

Sur environ six milles, les travaux seront considérables—le sol est en grande partie du sable et du gravier—mais ils le seront bien moins sur le reste. Près du 171<sup>me</sup> mille la ligne passe sur la rive orientale du bras nord de la rivière Thompson, et longe ce côté jusqu'à Kamloops. A ce passage, la rivière a 350 pieds de large. C'est le seul grand cours d'eau à franchir dans cette section. Le sol est onduleux, mais les rampes et courbes seront faciles.

*De Clearwater à la réserve des Sauvages—du 182<sup>me</sup> au 206<sup>me</sup> mille.*

La falaise Assiniboine et quelques autres versants de colline confinent à la rivière et seront la cause de grands travaux sur environ huit milles, dont une grande partie passe sur du roc. Les travaux des autres seize milles peuvent être classés comme ordinaires. Les courbes et pentes seront faciles. Il n'y a pas de grands cours d'eau à franchir.

*De la réserve des Sauvages à la tête des Rapides—du 206<sup>me</sup> au 220<sup>me</sup> mille.*

La majeure partie de cette distance se trouve dans des bas-fonds voisins de la rivière, et où les travaux seront petits. Sur un parcours de 2½ milles—sable et gravier—ils seront considérables. Quelques échancrures de la rive devront être comblées. Le seul grand cours d'eau qui exigera un pont est la Barrière, dont la largeur est de 350 pieds. Les courbes et rampes seront peu prononcées.

*De la tête des Rapides à Kamloops—du 220<sup>me</sup> au 255<sup>me</sup> mille.*

Cette section embrasse deux versants de colline, l'un de cinq milles et l'autre de 5½. Près du 254<sup>me</sup> mille, le bras sud de la rivière Thompson—300 pieds de largeur—est traversée à son confluent avec le bras nord. Les courbes et rampes seront faibles.

*De Kamloops au passage d'eau de Savana—du 255<sup>me</sup> mille au 280<sup>me</sup>.*

De Kamloops, la ligne suit la rivière Thompson pendant sept milles, et sur cette distance les travaux et rampes seront faciles jusqu'au lac Kamloops. En suivant la rive sud de ce lac on rencontre la falaise de la crique aux Cerisiers et quelques autres rochers considérables et de forme irrégulière qui nécessiteront le percement de six tunnels d'une longueur totale de 2,750 pieds. Le long du lac, le sol se compose principalement de roc, et les travaux à faire seront immenses, surtout sur un parcours de huit milles. Pour le passage à travers les rochers on a cru devoir établir des courbes d'un rayon de 955 pieds, et les rampes de 1 sur 100 seront fréquentes. Il n'y aura pas de grands cours d'eau à traverser.